

École des Arts, année scolaire 2023-2024
Tarifs Saint-Lô

Pôle musique, Pôle Arts plastiques / Pratiques collectives

	1 pratique collective	2 pratiques collectives	3 pratiques collectives
1 adulte	40,00 €/ trimestre	65,50 €/trimestre	78,50 €/trimestre
1 ^{er} enfant	35,00 €/ trimestre	58,00 €/trimestre	69,50 €/trimestre
2ème enfant	24,00 €/trimestre	39,50 €/trimestre	47,00 €/trimestre
3ème enfant et +	16,50 €/trimestre	27,00 €/trimestre	32,50 €/trimestre

Pratiques collectives Pôle musique :

Parcours découverte, éveil musical, chorale enfants, formation musicale, modules, groupes de musiques amplifiées, ensembles de jazz, MAO, classes de musique de chambre, ensembles à cordes, ensemble de violoncelles, ensembles de guitares classiques, ensemble de flûtes traversières, ensemble de clarinettes, ensemble de saxophones, ensembles de percussions, ensemble de cuivres, big-band.

Pratiques collectives Pôle Art plastique :

Atelier enfants, atelier création ados, atelier sculpture, atelier adultes, stages.

Pôle musique / cours individuels

	1 instrument individuel <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>	2 instruments individuels <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>	3 instruments individuels <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>
1 adulte	85,00 €/ trimestre	140,50 €/trimestre	168,50 €/trimestre
1 ^{er} enfant	81,00 €/ trimestre	134,00 €/trimestre	160,50 €/trimestre
2ème enfant	56,00 €/trimestre	92,50 €/trimestre	111,00 €/trimestre
3ème enfant et +	38,50 €/trimestre	63,50 €/trimestre	76,00 €/trimestre

Cotisation modèle vivant : 14,00€ par trimestre

Cotisation harmonie junior, harmonie municipale : 21 € pour l'année scolaire

Location d'instrument :

L'école de musique met à disposition des instruments pour la location, sous réserve de disponibilité du parc instrumental. Le montant de la location est de 8€/mois, soit : 96€/an, par instrument loué. *(A charge pour le locataire d'entretenir, de faire réviser l'instrument une fois par an chez le luthier et de fournir un justificatif.*

Le locataire devra également fournir une attestation d'assurance)

Remarque : *Tout élève inscrit en début d'année est engagé pour l'année complète.*

Modes de paiement acceptés : *Kiosk agglo, Spot 50, Atouts Normandie, chèques vacances, Pass culture*